COMMISSION THEMATIQUE NATIONALE

Paris – Centre Ravel – 18 janvier 2014.



Présents: Mmes: Boudon, R. XIV



Fontaine, R. XIII



Lachuer. Jurée



MM: Desarmenien, Pdt. FFAP



Dutau, Confr



Jimenez, Pdt CTN



Matry, R. III



Vuillemard, R IV



Gross, R V



Albe, R VI



Lamay, R VII



Colin, R IX



Pellissier, R X



Nadal, R XII



Troboe, R XVI



Orani R XVIIA



Prouteau, R XVIII



Jacquinot, R XIXA



Duranceau, R IC



Roussel, Juré



Leprest, Juré



Vantillard, Juré



Hecquet, Juré



Hugot, RΙ



Abram

R II

Excusés: Mme Jeudy

MM: Bonnin, Santraine, Lherbier, Deroy, Vernette, Pedrero, Krol, Menchon, Riquier.

0-0-0-0-0-0-0

Accueil du Président Bernard Jimenez.

Le Président souhaite ses vœux les meilleurs aux présents et remercie particulièrement le Président Claude Desarménien et notre conférencier Guy Dutau. Il remercie également la FFAP pour avoir répondu favorablement à l'organisation de notre réunion dont le coût supérieur est Il nous fait part d'une question préalable de Madame Irène Daniel, AFPT : « Pourquoi six personnes font partie de la CTN et ne sont pas adhérentes à l'AFPT? Ne pourrait-on pas les obliger à y adhérer? On abonne bien les présidents des Associations fédérées à la Philatélie Française ».

Il lui est répondu que la FFAP est une structure qui regroupe toutes les « classes » de la philatélie et comprend une « Commission » spéciale « Thématique », alors que l'AFPT est Association spécialisée et y adhère qui veut.. Ce sont deux structures complémentaires mais on ne peut pas « obliger » les délégués de la CTN à adhérer à l'AFPT.

Le Président Desarménien précise que la CTN fonctionne comme la Commission Histoire Postale ou la Commission Traditionnelle pour lesquelles il n'existe pas, en parallèle, d'Association nationale fédérée. Il pose ensuite la question de savoir si ces six personnes ont été approchées pour évoquer ce problème.

Jean Claude Roussel précise que la CTN a un représentant par Région qui doit contacter les Associations....alors que l'AFPT a un délégué par Région qui peut contacter ses membres individuellement. Le Président Desarménien constate que la CTN diffuse, parmi ses membres (délégués thématiques régionaux FFAP, jurés thématiques FFAP nationaux et internationaux) un compte-rendu qu'ils doivent diffuser dans leurs régions respectives, c'est leur rôle.

En aparté, le président Desarménien s'est aperçu que 30% des associations qui demandent qu'une annonce de manifestation soit publiée dans la Philatélie Française n'ont aucun abonnement « payant », hors celui du président qui est gratuit, à le revue fédérale. Etant donné qu'il y a toujours un problème de place, priorité sera donnée aux associations qui souscrivent des abonnements payants.

Intervention du Président de la Fédération Claude Desarménien.

Le Président remercie la CTN de l'accueillir et insiste sur l'importance, à ses yeux, de la philatélie thématique. Il fait un point sur les actions de la FFAP depuis l'élection du bureau en 2012.

- * La FFAP est dans une spirale de perte d'adhérents en raison de l'évolution de la vie associative, c'est le cas de la majorité des associations, même extra-philatéliques. Les causes sont multiples, souvent par faute de repreneurs pour gérer une association dont le président veut passer la main, « plus de président, peu de membres....plus d'association ».
- * Une opération « recrutement » a été lancée vers les associations non fédérées. Un opuscule de huit pages a été édité pour présenter la FFAP et 590 associations non fédérées ont été contactées....ce qui démontre, qu'à ce jour, il y a autant d'associations non fédérées que d'associations fédérées. Les présidents de région doivent être le relais de cette opération. Certaines associations ont répondu, il en ressort que l'on bute parfois sur des « différents entre des personnes » ou sur « divers litiges ». Deux associations, Creil et Dijon , sont démissionnaires car elles sont dirigées de manière « dictatoriale » par des présidents qui pensent que leurs activités peuvent se passer des avantages liés à leur adhésion à la FFAP
- * La révision des règlements des classes « cartophilie » et « classe ouverte » sera matérialisée sous peu sur le site FFAP. Il rend hommage à l'introduction de la classe ouverte par Robert Deroy et de la Compagnie des Guides par Yves Tardy et insiste sur les séances régionales de formation des jurés, animées par Bernard Jimenez, dont la valeur a été appréciée de tous.
- * A son avis, le problème n'est pas de s'insurger en permanence contre les émissions de la Poste, mais de montrer comment on peut en tirer parti.

Nouvelles nationales et internationales par Bernard Jimenez.

- ° Il n'y a rien de nouveau au niveau des règlements ou de leur interprétation
- ° On assiste à une montée en puissance des pays de la sphère asiatique, Chine notamment, qui ont une connaissance de plus en plus précise de la thématique et de la façon d'exposer. Se tiendront cette année une exposition en Corée et une en Malaisie (jeunesse avec, en plus, thématique et traditionnelle moderne). Les collections non retenues en Corée seront automatiquement retenues pour la Malaisie. Ce dernier cas est intéressant car les frais par cadre sont moins élevés que d'habitude et il y a de la place. Bernard Jimenez est coordinateur pour cette exposition..

Robert Hugot demande si la « classe ouverte jeunesse » à titre expérimental sera acceptée. Il lui est répondu par l'affirmative.

Documents apportés, pour échanges de vues, par les participants.

§ Les documents français.

* Antoine Orani présente une lettre avec taxation « taxe 1,68 ». Deux mentions manuscrites « pas de sonnette » et « chien » par le facteur. Il est évident que ces mentions sont faciles à contrefaire. Bernard Jimenez les considère comme « plutôt valables tout comme Robert Hugot, Félix Albe pense que ces mentions ne sont pas postales tout comme Michel Abram et Alain Hecquet qui craignent que ce soit la porte ouverte à tout (facteur piqué par une vipère...etc ». Roger Pellissier dit que cela n'apporte pas de points mais n'en ôte pas. En



conclusion, ces mentions sont considérées comme « admises » dans le cadre de « l'ouverture d'esprit ».

* Jean Claude Roussel présente le document d'un collectionneur « érinnophile », l'association « Arc en Cie » est adhérente à la FFAP et au GAPS. Il s'agit de vignettes d'assurance pour colis recommandés. Un des documents a voyagé par chemin de fer et l'autre par la Poste avec, outre l'assurance normale R1 R2 ou R3, une étiquette supplémentaire de recommandation privée. Jean Claude Roussel dit « pourquoi pas »...mais admet que ce n'est ni postal ni fiscal. Félix Albe fait remarquer qu'il existe la « valeur déclarée », Jean François Duranceau pense que ce sont deux documents « classe ouverte » et ces documents sont déclarés non utilisables en compétition thématique.

* Félix Albe présente deux documents avec timbre et timbre à date imprimés.

° Sur le document français il n'y a aucun signe d'indexation. Il semble que ce soit la Poste qui autorise la fabrication de tels documents.



Le document suisse semble encore plus limite quoiqu'étant du même type.

En fait, pour ce genre de document il est nécessaire de se renseigner à la Poste et, en attendant, d'être très prudent tant



que l'on a pas éclairci l'intervention exacte de la Poste en la matière. Il faut également se rapprocher du restaurateur pour lui demander quel processus il a suivi pour

tière. Il faut également se rapprocher du restaurateur pour lui demander quel processus il a suivi pour éditer et faire distribuer cette publicité. Félix Albe nous informera du résultat de ses recherches.

° Félix Albe nous parle également du « QR Code » et de son éventuelle utilisation en compétition thématique.

Au départ, c'est Denis Boudot de « L'APHI Est Belfort » qui a soulevé la question. Le « QR Code »

est un type de code à deux dimensions inclus dans un carré à fond blanc. Exemple la société « Boulanger », qui utilise le « QR Code » dans sa publicité, ce qui permet, à l'aide d'un téléphone portable et d'une application téléchargée gratuitement, d'accéder rapidement à des données à partir d'une affiche ou d'une publicité dans une revue par exemple, d'où le nom de QR pour « Quick Réponse ».



Dans une de ses présentations, Denis Boudot présente un « QR Code » montrant un cachet postal très rare avec, comme commentaire, « ce cachet, je devrais l'avoir mais je n'ai jamais réussi à le trouver....mais je le connais ». Le jury appréciera-t-il un tel argument ?

« La curiosité intellectuelle est un des moteurs de la vie. Peut-on utiliser une telle maxime, en rapport avec le « QR Code » pour dynamiser nos collections? Il existe une présentation, en « internationale » (François Krol, à Rio de Janeiro, grand or – 96 points) qui incluait, sur 128 pages, 16 « QR codes »

Bernard Jimenez, qui était secrétaire du jury à Rio, pense, lui, que les « QR Code » n'ont ni enlevé ni ajouté de points à la notation de l'innovation qui aurait, de toutes façons, été de 5. François Krol affirme que la présence de ces documents a eu une influence sur son « innovation ». En fait, son innovation est de présenter sa collection sur « La publicité » sous la forme d'une « campagne publicitaire », ce que l'on ne pourrait pas faire pour d'autres thèmes.

Bernard Jimenez, qui est suivi par bien des membres de la CTN, pense que pratiquement et actuelle-

ment il est difficile d'envisager l'introduction du « QR Code » en compétition thématique.

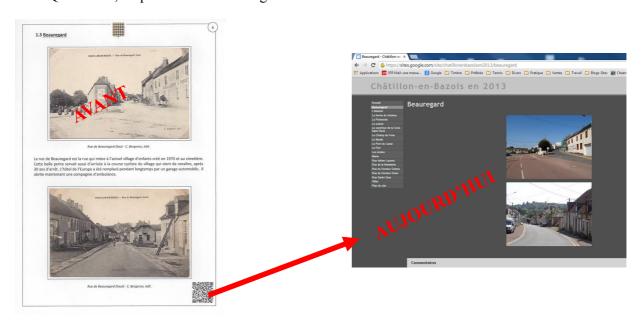
Roger Pellissier fait remarquer qu'il existe des timbres et des entiers avec « QR Code » (Formose et Russie avec Sotchi). Il renvoie, pour Sotchi, vers un site publicitaire et, pour Formose, vers un message « I love you ». On peut se demander quel est l'intérêt en philatélie ? Transmettre une information au public ou au jury sans dénaturer la présentation de la collection. Pour le public, cela peut donner des informations supplémentaires avec description plus fine du document.

Un exemple: Lors de la dernière régionale dans l'est, une page de collection « Un siècle d'histoire postale du chef-lieu de canton du Bazois » dans lequel Denis Boudot a inclus un « QR Code » et, encommentaire, « vous êtes reliés à la ville dont on va parler ».».



Deux cas précis :

* Pour une collection cartophile : On montre une carte ancienne montrant un village et, grâce à un « QR Code », on peut montrer le village actuel.



* En histoire postale : A l'aide d'un « QR Code » on montre un document qu'on ne possède pas en disant qu'il se présente de cette façon.

Il faut cependant veiller à ce que les « QR Code » ne portent pas ombrage aux authentiques documents philatéliques. Nous suivrons avec intérêt ce qui sera fait à l'avenir par les collectionneurs

Sur ce sujet la discussion est loin d'être close.

* Michel Vantillard présente un procès verbal envoyé à un contrevenant qu'un thématiste veut utiliser dans une collection sur les « papillons ». Seuls sont utilisables le timbre et le cachet. Donc à présenter en « classe ouverte » exclusivement.





* Annie Lachuer nous montre deux EMA modernes excellentes.





MANGEZ MIEUX BOUGEZ PLUS





§ Documents étrangers.

Des documents émis par des pays étrangers ont été présentés, mais la Commission Thématique Nationale donne des avis sur les documents français et laisse à l'initiative des Commissions Thématiques des pays concernés de statuer sur la valeur thématique des documents de leurs pays. C'est pourquoi ces documents ne sont pas repris dans notre compte-rendu.

§ Quelques documents photographiés dans des collections à la faveur d'expositions.

Jean François Duranceau, grand photographe devant l'éternel, nous présente quelques photos prises dans l'une ou l'autre des expositions qu'il a fréquentées.

* Pour une collection sur le vélo, une étiquette de colis. Seuls le timbre et l'oblitération sont « postaux », le devant de l'étiquette ne l'est pas.

Guy Dutau intervient : « Que faites vous de l'histoire postale sociale en thématique ? On admet des documents non postaux qui permettent d'expliquer un document postal qu'on expose. Par exemple, un cachet d'usine présenté conjointement avec une carte postale représentant l'usine »....pour l'instant ce n'est pas intégré car, en thématique, la variété des documents postaux est importante.



Bernard Jimenez insiste sur le fait qu'il se bat pour l'utilisation d'entiers postaux anciens repiqués alors qu'ils sont considérés , pour l'heure, par certains jurés, comme non utilisables. Ce serait, à son sens, une preuve d'évolution intéressante......et c'est admis à l'international.

* « Mulready caricaturale ». Il s'agit d'une réimpression n'ayant pas circulé...ce qui fait plus « coloriage » qu'autre chose. N'enlève ni ne donne de points.



* Une fausse « Carte Maximum » du Portugal.



* Un livret de la Feldpost n'ayant pas circulé.



Conférence de Bernard Jimenez : « Présentation...des points à ne pas perdre ».

Il précise que cette intervention s'adresse plutôt à des exposants mais peut générer des remarques et des échanges de vues. Il est important, pour les jurés, de monter des collections pour ne pas perdre contact avec la réalité et éviter de donner des conseils à des exposants qui ont modelé, parfois avec difficulté, leurs collections alors que, eux-mêmes, n'exposent plus

C'est au niveau de la présentation que les exposants perdent souvent un ou deux points...qui font parfois défaut pour obtenir un niveau de médaille supérieur.

En thématique, 70 points sont gagnés avec le cerveau et 30 avec le portefeuille (condition et rareté). Concernant les cinq points de présentation : Il y a une vingtaine d'années les présentations étaient écrites à la main, parfois très esthétiquement, ou tapées à la machine avec un rendu parfois moins bon.

De nos jours, avec l'informatique, on fait des présentations très propres mais, on va le voir, la présentation n'est pas uniquement un problème d'écriture. Aujourd'hui, il faut être convaincu que la note 5/5 doit être obtenue par la grande majorité des présentations, ce qui est pratiquement la règle à l'international. Mais on constate, chez nous, que pour bien des jurés le maximum est 4/5....ce qui revient à enlever 20% de la note de présentation. Le critère « présentation » (cf SREV) évalue la clarté, la présentation et l'équilibre esthétique de l'ensemble. Pour cela interviennent plusieurs facteurs :

- ° « Sur quoi » est présentée la collection, ce sont les « pages » en matière de format de couleur et de numérotation.
- * Le format : Le président de la Commission Thématique Internationale, Jonas Hälström, pense que les collections devraient évoluer vers le format A3. Damian Läge, ancien président de la CTI, favorise un format 30 x 33cm. Ces deux formats facilitent la présentation de grands documents. On essaie de moduler cela car, sinon, dans quelques années toutes les collections chinoises seront présentées sous format A3 selon le principe « Il faut faire comme le chef a dit » (cf Hällström). En réaction, en Asie, les dirigeants « poussent à écrire dans les règlements » que les feuilles doivent faire au maximum 23 x 30cm.

Chez nous, actuellement, le format conseillé se situe entre le A4 et le A3 soit 29,7 cm en hauteur et 22,5 à 23 cm en largeur. Il est toujours possible, dans une collection en A4, de présenter de grands documents sur des feuilles A3 ce qui pose, cependant, des problèmes de transport.

Nicole Fontaine fait remarquer qu'il faut bien signaler la position d'une feuille A3 dans une collectionmontée en majorité sur feuilles A4 pour éviter des problèmes de montage inadapté. Sur les pochettes de l'organisation il est nécessaire d'encadrer en rouge les deux pages A4 converties en une page A3...ou bien, sur la page précédant une A3, mettre un « postit » signalant « Attention, la prochaine page est au format A3 ».

Félix Albe signale que, lors d'une Internationale Classe Ouverte, deux pages A3 n'avaient pas été montées. C'est une faute du Commissaire national qui doit vérifier le montage des collections de son pays. François Lamay et André Colin pensent que peu d'exposants disposent d'une imprimante A3, on leur fait remarquer que l'on en trouve chez tous les imprimeurs.

- * La couleur : Il faut choisir une couleur claire, éventuellement en rapport avec le thème.
- * Numérotation : Elle doit être, règlementairement, en haut et à droite de la feuille, Ber-

nard Jimenez opte pour « en bas à droite » afin que ce soient les documents qui attirent l'œil plutôt que la numérotation.

Il montre quelques-unes de ses feuilles de 22,5 cm de largeur qui donnent de l'air aux documents qui auraient paru serrés sur une page A4. En outre, en bas à droite, le numéro de la page est inscrit au crayon car la collection évolue sans cesse et le numéro des pages également.

° L'écriture : Il existe un nombre très important de poli-

Quand il set priment sons forme de mineral. Tor est associé à d'autres métaus. Dans la région d'Ouro Preto (Brésil), l'or est notrei par la présence de palladium (Jusqu'à 8%).

Cert ce qui a dound son non à la ville ("or nois" en français).

Cert ce qui a dound son non à la ville ("or nois" en français).

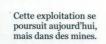
Lettre ("Dro O'Preto du so avent (Rap pour Ris. Marque de dépont LC 100 01800 P. (Imperial Colode de Oren Preto) et sur encoron de sevente. Tarté la social en désert innéredal (Imperial Colode de Oren Preto) et sur encoron de sevente. Tarté la social et deser innéredal (Imperial Colode de Oren Preto) et sur encoron de sevente. Tarté la social et deser innéredal (Imperial Colode de Oren Preto) et sur encoron de sevente. Tarté la social et deser innéredal (Imperial Colode de Oren Preto) et sur encoron de sevente.

ces. Il est préférable d'utiliser des polices en usage en imprimerie, elles sont plus esthétiques. Bernard Jimenez utilise « Georgia 11 », en droit et en italique pour distinguer les commentaires philatéliques et thématiques. Au niveau de la présentation, il est intéressant



d'utiliser le texte pour équilibrer la présentation globale de la page. La présentation des documents,

sur un « fond » de papier Canson génère un travail supplémentaire....mais qu'on ne fait qu'une fois comme le constate Michel Abram et qui présente l'avantage, selon Jean François Duranceau de monter le document sur un fond adapté au thème choisi.







° <u>Le titre et le plan</u>: Les deux premières pages d'une collection sont très importantes, elles permettent « d'accrocher l'œil des jurés » et il faut y présen-



ter des documents de choix.

Dans la collection sur « La nuit » il y avait une pièce exceptionnelle, une lettre ayant voyagé pendant la nuit de Noël (postée le 24 et arrivée le 25 décembre) avec une marque russe signifiant « Nuit ».

Le début de la collection peut être réalisé sur une à trois pages, le plus souvent deux pages, avec le plan en page 2



Pour le plan il faut, dans tous les cas, visualiser la « numérotation des pages » qui, en cas d'absence, peut faire l'objet d'une pénalisation. Cette indication permet, aux jurés et au public, de se rendre immédiatement vers un chapitre qui les intéresse.

Bernard Jimenez, au sujet de sa collection « De la pierre au joyau » nous avoue avoir eu beaucoup de mal à construire les deux premières pages car il ne voulait pas y présenter des documents qui se trouvaient plus loin dans le développement de la collection pour les mettre au début....et il regrette de ne pas avoir mis, au début, un document qui « résume la présentation ».

Il est possible de mettre, en première page, une lettre « peu ou pas philatélique » utilisée simplement pour l'adresse du destinataire telle cette lettre de 1746 d'un marchand de diamants d'Anvers que l'on peut mettre là mais pas dans le développement de la présentation.

Guy Dutau intervient et dit : L'histoire du « postal » et du « non postal » est un peu lassante. Par exemple, les lettres désinfectées à Marseille étaient réceptionnées par les négociants récipiendaires et ne passaient pas par la Poste....donc ne devraient pas être exposables, ce qui dénote une méconnaissance de l'usage de la désinfection des lettres. Il dit également son opinion au sujet de l'utilisation du texte des correspondances : L'utilisation « d'un poil intéressant du texte » ne serait-il pas possible ? Car les visiteurs, face à un courrier exposé, lisent surtout le commentaire qui, s'il fait référence à un point intéressant du contenu, trouvent cela « extraordinaire ». On perd ainsi de « joyaux » contenus dans la correspondance.

Robert Hugot aborde le problème de l'introduction de documents pour illustrer le plan. C'est, certes, très esthétique mais, dans le cas d'un plan contenant un nombre important de chapitres et, de plus, traduit en anglais, l'introduction de documents se révèle quasi impossible. Remarque lui est faite que l'introduction des dits documents n'est pas une obligation, loin de là.

° <u>Les dernières pages</u> : Elles sont importantes car elles montrent comment se termine l'histoire. Pour « La nuit » on fait un clin d'œil à la lune et on ajoute un télégramme de luxe allemand. Pour les

Finalement, cette même voute étoilée, symbole de verticalité qui avait jadis poussé l'homme à se différencier de l'animal en se redressant, lui impose encore aujourd'hui de LEVER LA TETE ... et c'est sans doute cela, la véritable dimension de

bijoux « Les hommes sont mortels, seuls les bijoux sont éternels ». Sur la même lettre de Tasmanie pour Londres (1856), le cachet montre une couronne et le timbre montre la reine Victoria avec un diadème.



Lettre de Launceston (Tasmanie) pour le Wiltshire (Angleterre), affranchie à 6d (tarif du 4 juillet 1856 pour la lettre jusqu'à ½ once). Timbre à date "diamond » avec couronne de saint Edouard du 1ºº août 1856 et Paid liverppol Ship du 21 novembre. Arrivée à Westbury le 22 novembre 1856.

- ° Belle reproduction des cachets , qui donne une plus value à la collection.
- * Dans la collection sur l'abeille. Reproduction de la signature du Postmaster que l'on voit sur le timbre.

* Pour la collection « de la pierre au joyau »:

Lettre de New York pour Farmington (Maine)
affranchie avec le 1 cent de la Poste locale "Dupuy & Schenck"
(pour transporter la lettre jusqu'à la poste officielle)
normalement oblitéré de deux traits de plume



La paire de la première émission des Maîtres de Poste de New York (ici cases 26 et 27) porte les initiales A.C.M. (Alonso Castle Monzon, beau-frère et employé du Postmaster Robert H. Morris) inscrites par Monzon ou un de ses clercs



6M

Reproduction du cachet de Diamantina. Celui du haut montre le « V » car c'est un « Village », celui du bas ne l'a plus car c'est devenu une ville.

* Une enveloppe abimée : Le cachet « De Beers NR » (New Rush), « ruée vers les diamants » est très rare, un bureau postal suivait les prospecteurs. Certes on peut reprocher la mauvaise qualité du document mais la rareté du cachet permet de le présenter, en le reproduisant à côté de la pièce....avant de trouver mieux, ce qui sera difficile.



* Cachet à l'envers : Si on ne le reproduit pas, 90% des jurés ne le remarqueront pas, ce qui serait dommage compte tenu de sa rareté.



* Traduction du texte : Lorsqu'on expose en France il est préférable de traduire les textes. Sur ce document « perforé JBT » il faut traduire « Chambre de commerce des Joalliers », ce qui permet à tous de suivre le développement.



° Titres de chapitre et cadres

* Deux pages avec « chapitre » et « sous chapitre » sur la première et seulement « sous chapitre » sur la suivante.





* Sur la suivante, reproduction du centre du timbre qui montre le processus actuel du traitement de l'or, ce qui aide à bien comprendre le sujet traité.

Pour les perforés, soit la reproduction de la perforation, soit un timbre identique mettant bien en évidence le graphisme de la perforation.

- ° Mélange de documents anciens et modernes.
- * Une page un peu chargée avec mélange de documents très anciens et très modernes.
- * Un cachet de vérificateur datant des années 1500.
- * Un timbre qui reprend la confection de la couronne et relie les deux documents historiquement parlant.
- ° <u>Densité des pages</u> : Une page chargée et l'autre peu chargée. Il faut relativiser car une présentation se juge au minimum au niveau d'un panneau et même mieux

sur l'ensemble de la collection





- ° <u>Les fenêtres</u> représentent une façon de présenter les documents.
- * Un télégramme belge, la fenêtre montrant le document du bas.
- * La fenêtre sur le document « Impératrice Marie » montre la partie publicitaire intéressante du

Le bijoutier vend ses créations, en or ou en argent, rehaussées ou non de pierrerie mais propose aussi la mise à taille, la gravure et la réparation de bijoux anciens.

вридліантовых вещен Арсенія Ивановича САРАЕВА

FOATLA FOTLE,
ROHLSARD.

ETABLISSEMENTS
POUR LES OBJETS EN OR, EN ARGENT
ET
BRILLANTS
Arsenii Ivanovitch SARAEV
eend les commandes et également la répara

document.





au public visitant le bureau de poste de la bourse aux diamants d'Amsterdam. Les diamants de couleur forment le chiffre zéro mais le timbre a une valeur de 80c, correspondant au tarif de la lettre ou de la carte-postale avec distribution aux Pays Bas.

Différents types de fenêtres, notamment celle d'un bloc remis aux visiteurs de la Bourse aux Diamants d'Amsterdam. Il a pouvoir d'affranchissement.

° <u>Varier la présentation</u>

Copie réduite de la carte-timbre

Deux pages qui se suivent contenant deux types de documents comparables et différentes façons de varier la présentation.





° Superposition des documents : Ce n'est pas toujours facile à réaliser mais parfois indispensable.



Sur cette page, illustrant l'exportation des pierres précieuses, on voit en haut « Bureau des exportations » de diamants qui a la franchise aux Pays Bas et, en bas, une enveloppe spéciale permettant l'envoi de pierres précieuses, c'est inscrit sur « l'enveloppe entier » qui est vendue par la Poste, ce qui justifie la superposition. Il faut veiller à ce que la manœuvre ne donne pas un résultat disgracieux, la partie occultée du document doit être vierge.

Jean Claude Roussel suggère que, sur le document « superposant) on laisse la marge de la fenêtre, ce qui dissocie un peu les deux documents.

Une autre page montre deux carnets « Oria » incluant des timbres différents. Au bas une enveloppe de mauvaise qualité, ouverte et renvoyée à l'expéditeur parce que les poinçons des bagues n'étaient pas suffisamment lisibles.





- ° Copie de la face non thématique d'un entier postal : Selon la règle, la reproduction doit être environ 75% de l'original.
- ° Les perforés :Le document, avec son perforé, devient thématique car c'est la « Société Benson » qui commercialise de la joaillerie.

Plus intéressant encore, on voit un « fiscal de douane » apposé par l'expéditeur britannique sur son document, obligatoire à l'arrivée en Afrique du Sud afin que le récipiendaire n'ait pas à régler la



taxe. De plus, le document était destiné à Beira, en Afrique du Sud, et a été Timbre perforé B dirigé sur Beira au Mode la société Benson qui commercialise de zambique...puis la joaillerie anglaise. dans la bonne direction comme le montre le cachet du Mozambique. Au verso, cachet de passage à Beira (Mozambique) le 24

° Le sens du détail thématique : Dans la collection sur l'abeille est illustré le Guépier

Carte publicitaire avec carte-réponse déposée à Londres le 3 janvier 1935 pour Beira (Afrique du Sud). L'affranchissement anglais à ½ d a été complété par un **timbre de taxe de douane** sud africain à ½ d (tarif pour imprimé jusqu'à 1 once). Pour éviter au client potentiel d'avoir à payer cette taxe, l'expéditeur a apposé le timbre de taxe au départ.

remis

porte une abeille dans son bec, détail mis en évidence par une flèche.





° Connaissances de l'exposant : Un petit dessin pour montrer, par rapport à l'ensemble de la feuille, la provenance du bloc. Reproduction du cachet «TPO.EG»

« EG: Eastern Gold Fields » (les champs d'or de l'est).

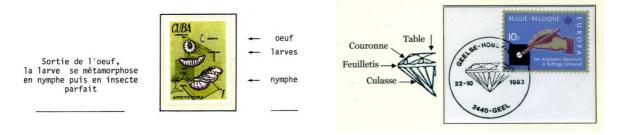
° <u>Utilisation de la présentation en elle-même pour le développement thématique</u> :

Au début de la présentation sur « La nuit » le positionnement de la marque, sur enveloppe, de la « Compania del Sol » en face d'un document présentant la terre avec le jour et la nuit permet d'illus-

trer le phénomène.



° <u>Mise en évidence des détails.</u> Dans la collection « l'abeille ». L'œuf, la larve, la nymphe. Dans la collection « joyaux », l'agrandissement du dessin du diamant montre, mieux qu'un long discours, ses différentes parties.



Dans la collection « l'abeille » est illustrée la ponte de la reine. Si l'œuf n'est pas fécondé il génèrera un mâle, s'il est fécondé ce sera une femelle stérile. Pour montrer l'épaisseur des alvéoles, deux traits sont tirés pour la visualiser. (Voir page suivante)



Dans la collection sur « la nuit », pour illustrer l'aube, on utilise la « mise en train » d'un timbre, le timbre normal et le timbre décalé ce qui montre bien que le soleil a « monté ».

Femelle stérile



Pour montrer comme on « lit le ciel », on a l'alignement du grand carré de Pégase avec la Grande Ourse...ce qui justifie de disposer le timbre obliquement pour mettre en évidence, dans le ciel, une ligne qui relie les deux.



Pour expliquer la mort des abeilles, on les voit sur une fleur de Tournesol et, à côté, un agriculteur qui répand des pesticides et, enfin, l'abeille sur le dos.



La reproduction d'une fleur de Sauge montre le « piège à pollen » et son fonctionnement. Un mécanisme fait descendre le haut de la fleur, ce qui dépose le pollen sur l'abdomen de l'abeille.



° Evolution du dessin d'un timbre :



Des premiers projets au timbre final avec, dans le cas présent, un changement de ministre entre le premier projet et les suivants, le ministre nouvellement nommé ayant imposé que l'on mette sur le dessin les bijoux que possédait son épouse

° Il faut « surprendre les jurés »!!

* Des « raretés » de Martinique. Ce sont des documents connus à un seul exemplaire, dits « raretés mondiales ». En effet, au niveau « National » on ne demande pas de « raretés mondiales » pour attribuer l'or ; par contre, au niveau « International » pour obtenir le grand or, il faut absolument exposer une « rareté mondiale ». Dans ce cas les oblitérations ont été effectuées à l'aide d'un « chaton de bague » et sont particulièrement appréciées dans une collection « joaillerie ».





Concernant la bibliographie, on peut la faire figurer en début de présentation mais, si l'on a une page de « raretés » on peut la placer au bas de celle-ci pour mettre l'accent particulièrement sur elles.



Une pièce très intéressante. : Jean Claude Roussel en avait exposé une dans sa collection sur « Le bois ». Il s'agit d'une boite en bois destinée à l'envoi de bijoux. Elle est photographiée avant son démontage et montre les cachets de cire et l'étiquette du bijoutier. On montre également le règlement postal relatif à ces envois.

Conclusion générale de la causerie de Bernard Jimenez :

« Pour nous, jurés, il faut avoir une bonne raison de ne pas mettre 5/5 en présentation. Souvent des exposants demandent « Que faire pour obtenir 5/5 au lieu des 4/5 qui m'ont été attribués ? ». On ne met jamais de demi point pourtant, parfois, 4,5 points seraient plus adaptés. Sachons qu'il est souhaitable que, dans le cadre du jugement d'une collection, la note de présentation soit attribuée en début de jugement et que l'on y revienne pas »

Nicole Fontaine insiste sur le fait qu'il ne faut pas adapter la note générale de la collection en jouant sur la note de présentation.

Bernard Jimenez fait circuler un opuscule de la commission thématique chinoise qui visualise de très belles collections

Jean François Duranceau nous parle de « POITIERS 2014 ».

Du 1^{er} au 4 mai 2014, avec plusieurs pôles d'intérêt qu'il développe. Il nous invite, pour tous les détails, à nous rendre sur le site de la manifestation.

17

Conférence de Guy Dutau

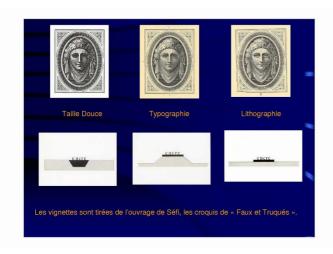
Bernard Jimenez présente le conférencier de notre réunion, Guy Dutau, bien connu pour ses collections en philatélie traditionnelle et histoire postale qui ont obtenu grand or et grand prix à de nombreuses occasions. Il a débuté son parcours philatélique par une thématique sur la *Médecine hospitalière* dans les années 1980. Il est membre de l'Académie de Philatélie et nous présente une conférence intitulée : « Genèse d'un timbre poste, les éléments utilisables en présentation thématique, comment les présenter et les commenter philatéliquement ? »



Introduction

Qui ne souhaiterait posséder une maquette préparatoire aboutie pour illustrer l'univers, ce qui est d'ailleurs le titre du timbre « Rideau s'ouvrant sur le monde et l'univers », pour illustrer le ciel, la voie lactée et les étoiles. Ce timbre de Daragnès, dessinateur et graveur basque, a été réalisé en 1937 pour l'Exposition Internationale des Arts et Techniques. Il avait réalisé, trois ans auparavant, la *Colombe de la Paix* dans le cadre du Projet Mistler. On peut utiliser tout ce qui concerne les maquettes préparatoires, les projets présentés au concours qui aboutissent au timbre définitif émis par la Poste et vendu aux guichets. Comment les présenter ? Il n'y a pas de recette miracle mais les nouvelles dimensions de feuilles précisées par Bernard Jimenez présentent beaucoup d'intérêt en raison de la taille parfois importante de certains documents relatifs à la genèse du timbre.

Rappel sur les techniques d'impression

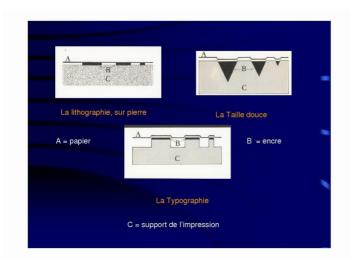


Dans un premier temps, Guy Dutau présente un diaporama réalisé par Jean-François Brun qu'il lui a aimablement prêté pour situer et préciser les différentes techniques d'impression des timbres-poste. Des figurines représentatives des diverses techniques d'impression, taille douce, typographie et lithographie sont schématisés.

En taille douce, l'encre est présente dans les creux. En typographie (Gutenberg) l'encre est mise sur les aspérités ce qui rend le dessin plus net. En lithographie qui utilise les *pierres lithographiques* l'encre sera répartie sur toute la surface de la pierre. Plus précisément :

- En typographie, l'encre est répartie sur les saillies, le trait est donc net. On le voit bien sur ce dessin tiré du livre de référence de Sefi et sur des timbres usuels imprimés selon cette technique, ceux de l'Empire, de Grèce, les Semeuse, le type Mercure (etc.). Les filets extérieurs sont très nets.

Voir image page suivante.





• En taille douce, l'impression est réalisée par les creux : le trait présente un contour moins précis. On voit plusieurs timbres imprimés en taille douce comme sur cette petite valeur faciale de la Sabine de Gandon pour laquelle les aplats du fond doivent être réalisés par des lignes rapprochées, ce qui ne se fait pas en typographie.





• En héliogravure, procédé dérivé de la taille douce, l'impression se fait par les creux. Voici des timbres imprimés selon cette méthode dont le premier, pour la France, est le timbre à 1 F 50 Exposition Coloniale Internationale de 1931 dit « type Races » qui remplaçait le 1 F 50 Femme Fachi car le chef d'une puissance étrangère voisine aurait fait pression sur le gouvernement français car, pour lui, cette représentation n'était pas opportune sur des lettres voyageant à l'étranger ... Les traits ne sont pas aussi droits et aussi nets mais la réalisation est belle.





• En lithographie l'impression se fait par toute la surface, comme, par exemple, pour les «-cartes porcelaine où l'on peut voir la confection du dessin, la pierre étant alors humectée puis-qu'il y a une hygrophobie de la pierre sur laquelle on déposait les couleurs, parfois avec plusieurs passages pour réaliser de la « chromolithographie ». Voici quelques timbres en lithographie, tels les Coq et Marianne d'Alger. (Voir page suivante)





Les traits sont moins nets, quoique le résultat soit acceptable.

- L'offset est une technique dérivée de la lithographie. Les *Arc de triomphe* de 1944 et 1945 ont été imprimés selon cette technique : le résultat est moyen.





1er exemple : la Colombe de la Paix de Jean-Gabriel Daragnès

Revenons, à l'aide d'exemples provenant de la collection personnelle de Guy Dutau, sur la fabrication des timbres. Notons que le Groupement Midi-Pyrénées a édité plusieurs ouvrages sous la plume de Reginald Sorbara (NDLR: On se souvient de sa conférence très documentée, tenue en collaboration avec Nicole Fontaine, lors de notre réunion CTN il y a quelques années, consacrée au synopsis).



Il existe une *création artistique* du timbre qui peut être utilisée en compétition. De la maquette à la gravure, par l'intermédiaire du poinçon original, reproduit par galvanoplastie, sont générés des poinçons « de service » qui auront divers objectifs, l'un d'eux ne servant qu'à la gravure du chiffre. On procèdera, par la suite, à la confection du timbre à partir du galvano de service. Chaque fois que, soit l'artiste soit l'imprimeur, interviendra au cours de la fabrication du timbre, il y aura des « instantanés » du travail qui seront réalisés. Les Britanniques les nomment *Die Proofs*, les Français les nomment *épreuves* qui sont « d'état » et que l'artiste prend à différents moments de son travail pour voir « *où il en est* » et, souvent, sur divers papiers qui lui tombent sous la main (*car il est toujours économe*). À la fin de son travail, il y aura une,

ou plusieurs, épreuves terminales réalisées à partir du poinçon définitif, qui feront l'objet d'une de

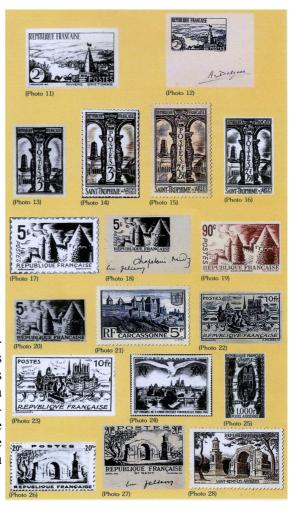
mande de *bon à tirer*, acceptée ou pas. En fait, pour simplifier la terminologie, « l'épreuve » c'est l'artiste qui la réalise et « l'essai c'est l'imprimeur, les essais permettant les réglages du matériel et de l'encre en quantifiant les quantités d'encre à utiliser ou en précisant le choix des papiers.



Jean Mistler fut secrétaire perpétuel de l'Académie Française après avoir été ministre des PTT sous trois gouvernements successifs et éphémères. Le type Paix de Laurens ne lui plait pas et il veut le remplacer. Il demande à plusieurs artistes, dont Daragnès, Galanis et quelques autres, des projets qui ne seront pas tous retenus.



Un nouveau gouvernement est formé et un nouveau ministre est alors nommé. Il décide que tous les projets qui viennent d'être évoqués seront mis au rebut ... sauf la *Colombe de la Paix* dont la confection et la mise en place sont déjà très avancés. La Colombe de la Paix est donc un timbre dont on peut se servir pour illustrer une thématique sur la Colombe ou sur les oiseaux en général, ou sur la Paix, etc..



On voit ici un dessin à la gouache, de profil, très particulier car ce document était inclus dans un livre du docteur Lucien Graux, bibliophile éclairé, auquel Daragnès donnait des épreuves que le docteur systématiquement faisait relier comme tous les livres de son extraordinaire bibliothèque.



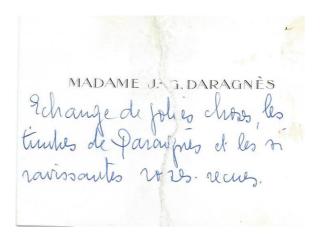




Un autre document, ne venant pas du docteur Graux, montre un dessin très abouti, mesurant 10 x 14 cm, sur lequel de minimes modifications sont à réaliser.

Un autre est présenté sur papier vergé, intéressant anecdotiquement parlant, est accompagné d'une carte de visite de madame Daragnès « Echange de jolies choses, les timbres de Daragnès et les six ravissantes roses recues »





Le conférencier montre aussi des esquisses de colombe de face, à la gouache, et l'épreuve terminale du poinçon original signée.





Vient ensuite un document autographié : « La seule épreuve sur Chine faite par moi pour le docteur Lucien Graux ». Cette Colombe non dentelée a été collée à son extrémité par le relieur sur une page du livre ...



Au Musée de la Poste, on peut voir le poinçon original sur buis, représenté ici grossi. Concernant le poinçon original en buis, aussi bien que pour celui en métal, on est en typographie et tout est en « miroir » par rapport à la maquette....et on a trouvé des traces d'encre, ce qui prouve que ces poinçons ont servi à des essais. On peut voir aussi un moulage qui remet l'image à l'endroit.







Une épreuve de validation du poinçon avant trempage (avant durcissement) est montrée, ces épreuves étant numérotées au crayon et tirées à 2 ou 3 exemplaires maximum (ici le numéro « 3»), envoyés pour « Bon à tirer ». Les perforations sont en partie haute, à la différence des épreuves de luxe unitaires, sur lesquelles les perforations sont en partie basse, et qui sont tirées entre 150 et 200 exemplaires environ.

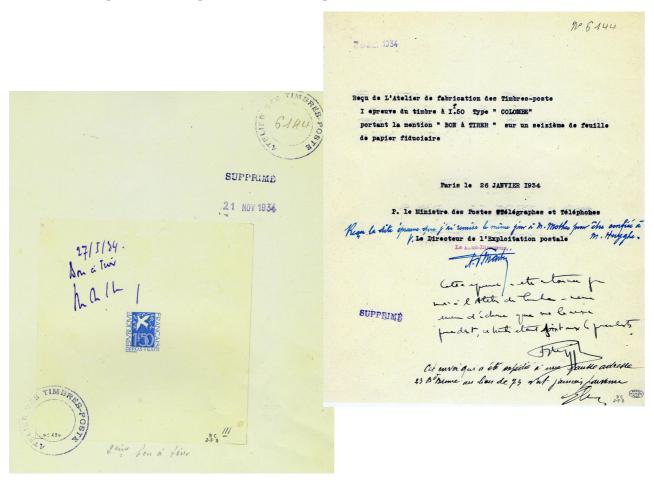




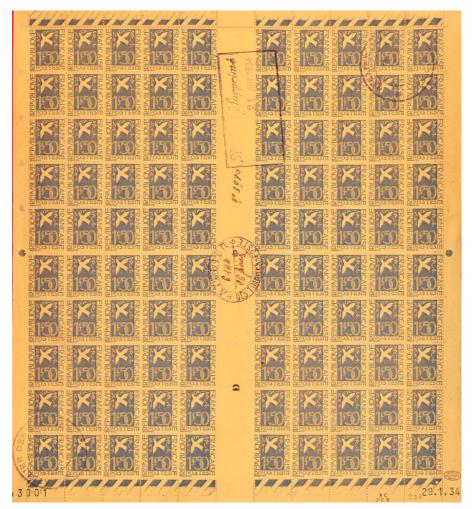
On y voit, à cette période, « Atelier de fabrication des timbres poste – Paris ». Il peut être intéressant, pour le thématiste, de situer les mentions de production de l'atelier qui ont varié avec le temps. Jusqu'en 1964 est inscrit ce que l'on vient de voir.



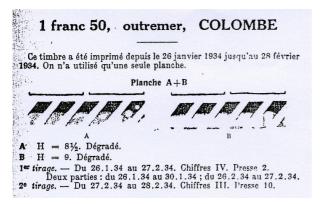
De 1965 à 1970 c'est « Imprimerie des timbres poste – Paris », de 1970 à 1991 « Imprimerie des timbres poste – France » et, depuis 1992, « Imprimerie des timbres poste et des valeurs fiduciaires – France ».



Voici le bon à tirer qui existe au Musée de la Poste. C'est, en fait, le second car il semble que le premier ait été perdu suite à une adresse incorrecte. Il est intéressant de constater que ce sont Roger Calves (RC) et Jean François Brun (JFB) qui ont effectué l'inventaire du stock du Musée (et ont apposé leurs signatures sur les pièces qu'ils ont examinées) : il y a le tampon de l'atelier du timbre et une mention « supprimé 21 novembre... » qui est une suppression administrative à distinguer du retrait qui signifie que le timbre n'existe plus. Le numéro 6144 varie selon le timbre, c'est un numéro d'indexation.



Voici la feuille conservée au Musée de la Poste et, si on la compare avec une feuille comparable *Femme Fachi*, on voit bien « Atelier des timbres poste » avec un numéro d'ordre et, intéressant, bien signaler les différents éléments qui constituent la planche ou un bloc : Le numéro de la presse, la trace de « l'étoqiau » qui sert à fixer le galvano (si l'encre n'est pas bien sèche on peut voir un « report » de l'étoquiau), et les parallélogrammes qui servent à maintenir le galvano et qui étaient limés (chanfreinés) (**Note 1**).







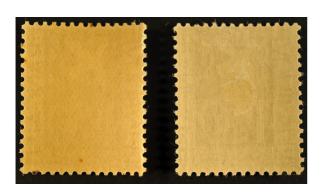
Pour cette « Colombe de la Paix », il n'y a qu'un seul galvano A + B avec les marques des pointeaux qui servent à localiser le galvano. Au début de la typographie les parallélogrammes n'étaient pas limés et on pouvait avoir des distorsions, on les a donc limés en chanfrein, en pente douce.

Sur cette planche complète de la Colombe, c'est une autre fraction du tirage, presse 10, sur laquelle on peut faire les mêmes commentaires que précédemment (**Note 2**). Une telle planche entre, en hauteur, dans une feuille A4 mais mesure, en largeur, 27 cm. Ce timbre fut tiré à 6 millions d'exemplaires.

On revient maintenant à ce bloc. Il ne semble pas y avoir de variétés mais, en cherchant bien, on peut noter un défaut d'essuyage ou une petite anomalie sur la queue de la colombe. Il existe aussi des faux pour tromper le collectionneur, assez récents, qui sont montrés, aisément reconnaissables, le « faux » est à gauche.









Dans le livre du docteur Graux se trouvait aussi un *Coq de Galanis*: une épreuve d'état, probablement terminale, de ce timbre sur carton (14 x 19 cm). Qu'en fait-on, en thématique, si l'on fait une thématique sur « Le coq » et si l'on possède cela ? On le met ou non ? C'est un « non émis » donc on ne le présenterait pas !





Avec cette épreuve il y avait aussi d'autres documents qui prouvent que la fabrication du Coq de Galanis était très avancée comme le prouve une lettre autographe de Galanis adressée à un journaliste (**Notes 3** et 4). 26

2^e exemple : le type Génie de Galanis

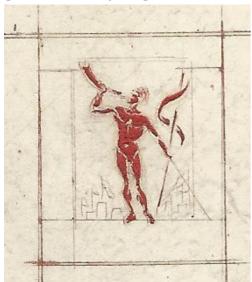
On demande à Galanis de dessiner un type « Génie » et à Daragnès un type « Globe » pour l'exposition de 1937.







Galanis s'amuse en réalisant deux essais sur buis pas très réussis, ce dont on se rend mieux compte sur ces vues agrandies. Par la suite le travail de l'artiste va s'améliorer tout en avançant comme en témoignent deux épreuves d'état, signées par l'artiste.





A un moment donné on arrive à ce document, épreuve sur carton (7,6 x 7,3 cm) dont on peut se demander quel est le statut ? Jean François Brun à qui cette épreuve a été montrée pour expertise indique : « *Empreinte prise sur le poinçon en cours de gravure, cette empreinte a été réalisée en encrant les parties creusées pour vérifier l'avancement du travail* ». Autrement dit l'artiste a fait l'inverse de ce qu'il a fait auparavant, pour vérifier l'état d'avancement de son travail qui ressemble maintenant davantage au *Génie* que l'on connaît. Il a placé la valeur, on voit bien le « 0 » mais le « 5 » n'est pas encore apposé : il le sera à la place du cache.



Voici les épreuves d'artiste du timbre poste émis numéroté, il y en a 16. Inutile de vous rappeler que ce timbre a été décrié, caricaturé même, qualifié de « navet » ou de « série lamentable » (**Note 5**).







Le conférencier présente un document intéressant dont on a longtemps pensé qu'il s'agissait d'un tirage en vue de la confection d'un entier postal. En fait, Galanis a pris l'empreinte du timbre sur une enveloppe, en haut et à droite, réalisant en quelque sorte une épreuve d'état, en prenant soin d'écrire à la plume : « *Tirage unique du poinçon original sur la presse Degas*. signé : *Galanis* ».

3^e exemple : le type Globe de Daragnès

Quelques mots sur le type « Globe » de Daragnès, un grand format dont voici une esquisse sur carton épais (8 x 14 cm).







Sur deux autres esquisses, l'artiste précise les détails de son dessin aboutissant à un travail qui correspondra à ce que sera le timbre-poste définitif qui sera gravé par Gabriel-Antoine Barlangue, après quelques modifications minimes sur le nombre et la disposition des étoiles.





On voit le timbre définitif et la maquette pratiquement définitive, Les deux sont très semblables.







Des essais non utilisés sont également montrés, sur lesquels on note quelques différences sur la place des étoiles ou ce qui entoure la mention « RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ».

4^e exemple : le 1 F 50 de l'exposition coloniale en héliogravure

Voyons un autre exemple, celui du 1 F 50 de l'exposition coloniale internationale de 1931, d'abord au type Fachi puis au type Races, émis en héliogravure pour l'affranchissement des lettres à destination de l'étranger. Quelques lettres sont présentées, affranchies avec l'un ou l'autre de ces deux timbres-poste.

La première lettre, affranchie avec 1 F 50 Fachi, est destinée à la Suisse, mais la destinataire est partie à Grindelwald et a demandé que son courrier lui soit envoyé par « Exprès ».





D'où l'ajout du timbre à 60 centimes pour le port par « Exprès ». On sait que ce timbre a été remplacé par le « type Races » qui, sur ce document, a été apposé à Monaco (!) ce qui n'a pas été accepté par l'office britannique qui a taxé l'envoi.



Ce timbre peut se trouver sous la forme d'essais de couleur, dans la valeur ou non, ici 50 centimes en bleu, ce qui est le cas le plus fréquent.







Si on veut utiliser ce timbre poste en thématique on peut aussi le rechercher par exemple sur les bords de feuille, avec la présence d'un étoquiau, d'un repère ou avec la variété rare « sans le point après F ». Ici le *Blason de Saint Lo*, second timbre français en héliogravure, émis trente ans plus tard...

American Bank Note Company (ABNCo)

Il faut également savoir que, pour certains timbres, il est nécessaire de connaître l'histoire de la maison d'édition. Il existe des collectionneurs de « l'ABNCo », cette compagnie a imprimé beaucoup de timbres en particulier pour l'Amérique centrale et d'Amérique du sud et, notamment, la première émission dentelée du Chili au type « Colon » ainsi que la première émission dentelée du Pérou représentant des lamas. Au fur et à mesure que l'ABNCo a absorbé d'autres compagnies, elle s'est trouvée devant un stock de plus en plus important. Alors qu'au début la numérotation des épreuves en stock était à 3 chiffres (en italique),







la firme l'a remplacée par une numérotation à 5 chiffres. Il faut savoir que cette opération est très postérieure à la fabrication des timbres-poste initiaux, et on se trouve dans une situation où l'utilisation des épreuves à 5 chiffres serait problématique. Autant il est tout à fait logique d'utiliser des épreuves de 1924 (renumérotées) dans une collection sur « le Lama »,





mais il est bon de disposer aussi d'une épreuve d'état du 5, du 10 et/ou du 20 centavos avec la numérotation à 3 chiffres, tout en indiquant que les réimpressions de 1924 ont été effectuées avec le matériel d'époque. Plusieurs exemples des numérotations à 3 et 5 chiffres sont montrées (**Note 6**). La même chose existe avec la première émission du Chili, réimpressions de Hugo Hahn qui, utilisant le matériel initial, a réalisé ces réimpressions que l'on doit pouvoir utiliser.

Épreuves tardives d'Haïti (réimpressions de 1927)

Maintenant, parlons de la première émission d'Haiti, type « Liberty Head ». Le pays entre à l'UPU le 1^{er} juillet 1881 et le président de la République d'Haïti, Lysius Salomon, fait émettre un timbre avec une belle effigie féminine qui symbolise la Liberté (**Note 7**). Les proches du président lui avaient conseillé d'émettre un timbre à son effigie, ce qu'il refusa, motivant ainsi sa décision politique : « *Si mon portait apparaît, les gens seront vite lassés de me voir* ». Cela ne l'empêcha pas d'être renversé 7 ans plus tard, peu après avoir consenti à l'émission d'une série à son effigie après sa réélection ...

Voici ces timbres dont il a été tiré de belles épreuves d'état et toutes les valeurs, en particulier sur bandes complètes qui sont rares.



Mais, vers 1967 lors d'une vente dune importante collection d'Haïti (Edmond Magones) des épreuves, surtout dentelées, ont été décrites comme étant d'époque.



En réalité, Edmond Magones, haïtien et collectionneur d'Haiti, s'était procuré le matériel et effectué (ou fait effectuer) des réimpressions avec le matériel d'époque auquel il semble qu'il ait eu facilement accès...

Les réimpressions de la planche III

Ces timbres-poste dentelés, imprimés sur papier chamois, apparus en 1976 pour la première fois, ont été d'abord considérés comme des épreuves de la planche III. Toutefois elles portaient les 6 valeurs (1, 2, 3, 5, 7 et 20 c) des Têtes de Liberté, et non uniquement les 3 valeurs de la planche III (1, 5 et 20 c). En 1985, des études approfondies de Caroll LLYOD³ et de Burton SELLERS ont montré que ces épreuves et ces timbres-poste, certes imprimés à partir de la planche III, a valent été produits après la vraie planche III. A titre d'exemple, les valeurs (en particulier le « 20 »), n'ont pas été insérées dans le cartouche comme habituellement mais imprimées au cours d'une seconde opération comme le prouve le chevauchement du « 20 » sur le médaillon. Ces épreuves apparues à la vente de la collection d'Edmond MANGONES, philatéliste haîtien, qui eut accès aux archives haîtiennes pourraient avoir été réalisées pour un projet personnel ou abandonné.







4 Caroll LLYOD. The Liberty Heads Reprints. The American Philatelist 1985; 99(12): 1100

2. Têtes de Liberté dentelées (1882 - 1887)

Les réimpressions de la planche III

En dehors des 6 valeurs (ici les 3 autres de la série 5 c, 7 c et 20 c), les réimpressions d'Edmond MANGONES comportaient des essais divers des timbres fiscaux (qui ne furent pas utilisés) et sont identiques aux timbres-poste, exception faite du mot « TIMBRE » répété deux fois.







Le chiffre 20 empiète sur le dessin de la figurine ce qui prouve qu'il a été ajouté lors d'une opération ultérieure







Réimpressions des épreuves des timbres fiscaux, de dimensions plus grandes que celles des timbres-poste (en noir et en marron)

Carrol Lloyd et d'autres collectionneurs américains se sont vite aperçus qu'il s'agissait de réimpressions.

Guy Dutau termine sa conférence et Bernard Jimenez le remercie chaleureusement pendant que les présents applaudissent.

Commentaires et discussion

L'échange de vues se poursuit en reconnaissant que, dans la plupart des thèmes, on peut utiliser bien des documents qui nous ont été présentés et commentés ... si tant est qu'on les trouve ! Mais, deux choses nous interpellent :

- Peut-on présenter des faux ? On doit pouvoir en présenter un ou deux dans une petite étude thématique en précisant qu'il s'agit de faux... ». Mais il peut également être soutenu que des faux (même en indiquant leur nature) ne sont pas souhaitables. Toutefois le conférencier connait des exemples de faux pour tromper la poste, utilisés par exemple dans deux collections de philatélie traditionnelle (Haïti, Exposition de 1937)
- Les épreuves de luxe, jusqu'où peut-on aller?
- Guy Dutau : Il y a deux choses. L'épreuve de luxe collective, dans une « traditionnelle », oui ; l'épreuve de luxe unitaire qui va avec le bon à tirer est, par définition, très rare.
- Bernard Jimenez : Mais les épreuves de luxe à 150-200 exemplaires ?
- Guy Dutau : Ce sont les épreuves de luxe offertes aux personnalités, avec la perforation en bas.
- Bernard Jimenez : Quelle position prend-t-on au niveau de la CTN ? Au départ, ne faisant pas partie de la genèse du timbre, on considérait ces documents comme non valables. Suite à l'exposé, doit-on reconsidérer le problème ?
- Félix Albe : Ces épreuves sont-elles acceptées en « traditionnelle » ?
- Guy Dutau : Oui, elles sont acceptées. Pour preuve la Colombe ou la Femme Fachi.
- Bernard Jimenez : Y en a-t-il autour de 200 pour la Colombe ?
- Guy Dutau : Oui c'est le tirage normal.

- Bernard Jimenez : Les Chinois exposent beaucoup de ces documents.
- Marcel Nadal : Au niveau international, en jeunesse, bien des jurés, surtout les Allemands, disent : « Pourquoi n'y a-t-il pas d'épreuves de luxe dans les collections françaises ? ».
- Guy Dutau : Je suis assez d'accord avec cette remarque. De plus, l'acceptation de ces documents permet d'insister sur l'évolution des mentions imprimées sur le document.
- Bernard Jimenez : Quand on dit aux étrangers que l'épreuve de luxe ne fait pas partie de la genèse du timbre, ils font remarquer qu'on y voit les perforations de l'atelier du timbre et il est malaisé de justifier notre position. Peut être que nous nous trompons depuis 20 ans !
- Guy Dutau : Il faut peut-être aussi se fixer une limite dans le temps ». Dans l'époque récente, beaucoup d'artistes ont beaucoup signé ... Plus anciennement Daragnès ou Galanis donnaient des épreuves à un ami (ou quelques uns), voire même ne tiraient qu'une seule épreuve pour lui!
- Bernard Jimenez : Ne pourrait-on pas fixer comme limite l'acceptation des épreuves de luxe munies de la perforation ? Parce que cela a existé jusqu'à une certaine époque. Car, actuellement, sur le marché, ce que les négociants vendent aux Asiatiques comme épreuves de luxe sont des documents qui, sous la reproduction du timbre, comportent la mention « Imprimerie des timbres poste » sans les perforations. La présence des perforations donne un caractère « officiel et contrôlé » et on est dans les 250 exemplaires.
- Guy Dutau : Il faut bien distinguer les épreuves avec « perforations en bas », qui ne sont pas rares, et celles avec « perforations en haut » (épreuves de validation du poinçon original) qui sont très rares.

Donc la décision de la CTN est la suivante : « La CTN française décide d'accepter, en compétition thématique, les épreuves de luxe françaises, individuelles ou collectives, munies, en haut ou en bas, de la perforation de l'imprimerie des timbres poste ».

Notes

Note 1. Le chanfrein est la petite surface formée par une arête abattue. Cette surface plate souvent obtenue par limage de l'arête d'une pièce en <u>pierre</u>, en <u>bois</u> ou en <u>métal</u>. Généralement le chanfrein entre deux faces à angle droit est à 45°.

Note 2. Ce timbre fut tiré à 6 millions d'exemplaires.

Note 3. « Cher Monsieur. Je viens de prendre connaissance par Le Lynx de votre article dans Paris Midi. On ne veut jamais les timbres poste du 17 juillet. Je vous remercie infiniment de dénoncer ce scandale. Dites aussi qu'il ne s'agit pas de simples maquettes mais de timbres gravés dont le tirage avait déjà commencé. Si vous voulez me faire le plaisir de venir me voir, je vous raconterai la suite de l'histoire ». Quelques années plus tard, dans Combat du 1^{er} septembre 1944, on peut lire : « Les timbres poste à l'effigie de Pétain ont toujours cours, on pourrait en changer....on utilise des timbres venant de l'étranger, Amérique ou Angleterre (Marianne de Dulac) ».

Note 4. Guy Dutau dit qu'il inclurait bien ce timbre dans une collection mais Bernard Jimenez pense qu'il faudrait pouvoir le « raccrocher à quelque chose » pour ce faire. Si on le raccroche à l'histoire postale de la Colombe, pourquoi ne pas le mettre! On connaît, également de Daragnès, un bonnet phrygien et un coq.

Note 5. En 1922, la première exposition personnelle qui lui fut consacrée, à la galerie La Licorne, souleva l'enthousiasme de la critique. Dans la préface du catalogue de l'exposition, André MA-LRAUX décrit son travail en des termes dithyrambiques comme étant « de nature à provoquer des émotions comparables à celles de Giotto ». Ce ne sera pas le cas pour le type Génie, qualifié de « navet » et de « série lamentable » par la Presse philatélique, le Mercure étant jugé « squelettique ». In : Le Patrimoine du Timbre-Poste Français, Flohic Éditeur, 1998, p. 223. Ludovic-Rodo a caricaturé une vingtaine de timbres-poste : le Génie b'échappe pas à son dessin acerbe (carte n°16), les mots « PARIS EXPOSITION / INTERNATIONAZE» étant remplacés par « QUE LE SON DU COR EST / TRISTE AU FOND DES BOIS » ...

Note 6. Bernard Jimenez demande au conférencier de préciser si la numérotation à trois chiffres a été mise en place au moment de la création du timbre. La réponse est affirmative, c'est bien la numérotation originelle.

Note 7. Selon Léon Montès, les timbres-poste auraient dû représenter les Armes de la République (La Timbrologie Haïtienne, 1881- 1954 Editions Henri Deschamps, Port-au-Prince, 1954), mais ce fut le visage de la Liberté. Ce profil pourrait être celui de l'épouse du Président Salomon, une française, Jeanne-Marie Potiez, ou même celui de la fille que Lysius Salomon eut avec la fille de Marie Potiez (d'un premier mariage) : la poétesse haïtienne et militante féministe Ida Faubert (1882-1969).

Ouestions diverses:

- * Les timbres faux : Paulette Boudon pose le problème des faux et de leur acceptation en compétition. Dans la genèse des timbres il est possible qu'il y ait eu des faux ou que des faux aient été fabriqués par la suite, pourrait on les inclure dans une présentation en notant « timbre faux », telle année, gravé par untel ». En fait, c'est le même dessin.
- Bernard Jimenez : Je pense que, dans le cadre d'une étude philatélique, on peut présenter les faux, en les décrivant comme « faux », si l'on présente également les authentiques.
- Bernard Jimenez : Dans ma collection sur l'abeille, je présentais un faux isolé d'une poste locale américaine accompagné d'une lettre affranchie avec l'authentique et d'un isolé authentique ; ceci constituait une petite étude.
- * Les « projets non retenus » peuvent-ils être considérés comme faisant partie de la genèse d'un timbre ?

Au niveau du concours, il n'y en a eu qu'un seul de choisi, les autres ont simplement « participé au concours »

- Bernard Jimenez : Il existe des projets non retenus qui sont arrivés jusqu'au stade de l'impression et du tirage sur feuille pour présentation au ministre.
- Michel Abram : Il faut se rappeler les termes du GREV concernant les documents utilisables :

« Le matériel philatélique approprié est celui qui a été émis pour le transport du courrier ou autres envois postaux ».

Donc, par définition, le projet non retenu n'a pas servi à cela....puisqu'il n'a pas vu le jour! On a jamais vu un projet non retenu, fusse-t-il arrivé au stade de l'impression en feuille, affranchir une lettre et ayant été oblitéré voire même taxé..

Bien sûr, il a fallu que les projets, qui ne seront pas retenus en fin de décision, soient présentés pour que l'un d'entre eux sorte vainqueur...mais!

- * Les « Photoessays » allemands. C'est un problème spécifiquement allemand relatif, également, aux projets non retenus. Ils ont été en vogue pendant quelque temps mais les philatélistes allemands, eux-mêmes, sont actuellement très « frileux » à leur sujet. On peut rapprocher ce problème des photos des timbres envoyées, pour publication, à la presse philatélique et qui ne sont pas admises.
- * Les timbres envoyés aux lycées avec annulation d'un quart de cercle : On peut les présenter au même titre que les timbres normaux en expliquant leur particularité.
- * Les timbres portant une mention au verso : On en connaît avec réclame de médicament ou publicités diverses sur des timbres néozélandais. Il semble que l'on puisse les assimiler aux perforés. Si on les présente, il faut bien expliquer leur cas.
- * Question de Nicole Fontaine : « Est-ce que la même collection obtiendra le même nombre de points, qu'elle soit jugée en départementale, régionale ou nationale...ou est ce que l'on va avoir des exigences différentes dans le cadre de ces trois niveaux ? ».

- Bernard Jimenez : En régionale par exemple, même si le niveau de médaille maximum est Grand Vermeil à partir de 80 points, il n'y a aucune raison de se limiter et on peut parfaitement mettre 90 points ou plus. On juge ce qu'il y a dans les cadres.
- Jean Claude Roussel: Sur les feuilles de notation on a fait l'erreur de mettre un « blanc » au dessus des points « maximum » de chaque niveau. Il faudrait donc que, dans toutes les colonnes, on aille jusqu'à 100 en sachant que, en régionale où le maximum est grand vermeil, un exposant qui obtiendrait 90 points aurait grand vermeil et pas plus.
- Nicole Fontaine :Un exposant, en départementale, obtient 80 points. Il est jugé par le même jury en régionale et la collection est exactement la même. Lui mettra-t-on 80 points ou en obtiendra-t-il 76 ?
- Jean Marie Vuillemard : On change de niveau mais la collection vaut 80 points, donc on ne doit pas changer.
- Nicole Fontaine : Donc, si les collections gardent le même nombre de points quel que soit le niveau, on peut supprimer ces niveaux et dire simplement « Compétition thématique » puisque, jugées dans chacun des trois niveaux, elles auront le même nombre de points quoique n'ayant pas le même niveau de médaille.
- Robert Hugot : Ce problème là peut arriver d'un jury à un autre. Certains jurys ne consultent pas les jugements antérieurs avant de travailler. Se pose également le problème du nombre de feuilles qui est différent selon les trois niveaux. Aussi, lorsqu'une collection évolue, elle peut être « diluée ».
- Nicole Fontaine : La question n'est pas là. Elle est de savoir si on est plus exigeant en nationale qu'en départementale. On va alors noter différemment alors qu'on est en présence de la même collection inchangée.
- Guy Dutau : La question est simple : « Serez vous plus « coulant » avec les notes généreuses de départementale qu'en régionale ? ». A mon avis, on peut être plus coulant en départementale qu'en régionale.
- Marcel Nadal et Bernard Jimenez : En fait, toute collection est « évolutive » et, si on attribue 67 points en départementale « pour encourager l'exposant »....on appréciera, en régionale, le travail qu'il a effectué.

Et tout le monde tombe d'accord sur cette opinion de jugement.

- Antoine Orani évoque une collection, sur l'Assemblée Nationale, jugée une première fois en régionale, puis jugée, également en régionale l'année suivante par un jury qui comprenait un grand spécialiste de la question qui a noté nombre d'erreurs fondamentales. C'est une constatation courante qui montre, non pas « l'évolutivité de la collection »...mais celle du jury.
- * Antoine Orani évoque ensuite le « synopsis » en disant que les exposants « ne l'aiment pas ».
- Bernard Jimenez : Je pense que ce n'est pas exact car bien des exposants pensent le contraire. Il en est même à qui cela plait de « travailler un synopsis ». C'est une manière de contact direct entre exposant et jury, avant l'exposition, qui explique la motivation de l'exposant à monter telle thématique, ce qui ne peut que valoriser la collection. Et, de plus, il faut préciser que ce n'est pas obligatoire. Le synopsis, en lui-même, n'est pas jugé.
- Michel Abram : Lorsque Bernard Jimenez est venu à Arras dans le cadre de l'action fédérale « Formation des jurés », il nous a fait, au niveau du synopsis, une remarque qui m'a parue essentielle. Le synopsis ne sert pas uniquement à dire « J'aime les roses, donc je présente une thématique sur les roses »....mais il sert surtout à inciter le jury à aller spécialement voir la collection par des phrases telle :
- « Tel document a été émis en telle année et surchargé cinq ans plus tard pour une raison surprenante page 38 »

Ceci incite le jury à aller chercher la réponse et, avec d'autres remarques de ce genre, à passer devant la collection un moment supplémentaire.

-C'est Nicole Fontaine qui conclut cet échange par un mot imagé.

« Sans synopsis l'exposant arrive en jogging et baskets, avec synopsis il arrive en costume-cravate et chaussures lustrées »

0-0-0-0

Sur ces belles paroles, Bernard Jimenez clôt la séance en remerciant notre conférencier, les présents, en leur souhaitant bon retour, et en espérant avoir le plaisir de se retrouver l'an prochain....et certainement avant.